

France gaz renouvelable souhaite que la concertation qui va s'ouvrir permette de revoir à la hausse l'ambition de la PPE pour le gaz renouvelable « made in France »

Ce 27 novembre 2018, le Président de la République a confirmé le cap pour la transition énergétique, en insistant notamment sur les multiples services rendus par le gaz renouvelable au-delà même des aspects énergétiques. Au regard de cette ligne directrice positive, la filière s'inquiète des mesures concrètes envisagées, qui sont en demi-teinte et placeraient les gaz renouvelables comme les parents pauvres des ENR.

France gaz renouvelables souhaite que l'objectif actuel de 10% de gaz renouvelables dans la consommation de gaz en 2030 soit revu à la hausse à l'issue de la concertation que le Gouvernement ouvre avec les parties prenantes et intègre le potentiel élevé de développement des gaz renouvelables : 600 projets sont en cours avec une dynamique qui s'intensifie sur l'ensemble de nos territoires, alors que la filière est encore très récente.

Par ailleurs, le Gouvernement envisage une enveloppe de soutien public comprise entre 7 et 9 milliards d'euros pour la période 2018-2028, sous condition, pour le biométhane, d'atteindre un coût de production de 67 Euro/MWh dès 2023. La filière est bien sûr résolue à s'engager pour atteindre d'ici 2030 cet ordre de grandeur de coûts, permettant aux Français de disposer à un prix compétitif d'un gaz renouvelable produit localement et dépendant moins de la volatilité des marchés. Pour autant cet objectif risque de s'avérer impossible à réaliser à si brève échéance si l'on souhaite conserver une approche vertueuse de la gestion des différentes familles d'intrants agricoles et de déchets.

L'enveloppe envisagée pour le 3^{ème} pilier des ENR françaises représenterait ainsi sur les dix ans à venir moins de 10% des soutiens financiers accordés aux ENR. Si la compétitivité est une condition essentielle du développement de la filière, France gaz renouvelables insiste sur la nécessité de piloter avec progressivité la trajectoire de baisse des prix de rachat, afin de laisser le temps nécessaire à la filière de consolider l'industrialisation en cours, au risque sinon de casser la dynamique. Enfin, il est indispensable, en complément des aspects énergétiques, de rémunérer les services rendus par la méthanisation à l'environnement et à la collectivité.

En effet, la méthanisation est une solution durable, compétitive et complémentaire des autres énergies renouvelables. Elle a l'avantage d'être source de création de valeur pour l'agriculture et l'environnement (retour à la terre, stockage du carbone, qualité de l'eau, biodiversité...), les territoires, l'économie circulaire et l'emploi local.

En plus de contribuer à la décarbonisation de l'économie française par ses différents usages (mobilité, chaleur, électricité...), le gaz renouvelable est aussi une opportunité unique de développer une filière française d'excellence exportable. C'est enfin une énergie non intermittente, modulable et stockable appelée à jouer un rôle essentiel pour la résilience de notre système énergétique.



« Afin de ne pas devenir le parent pauvre des ENR en France, le niveau et les conditions du soutien de l'Etat doivent être adaptés au rythme du développement en cours. » indique Olivier Dauger « Avec déjà plus de 11TWh de projets en portefeuille, l'objectif de 8TWh en 2023 de biométhane injecté dans les réseaux gaz peut être largement dépassé. Il faut laisser sa chance au gaz renouvelable made in France. » précise Jacques-Pierre Quaak, Présidents de l'Association.

France gaz renouvelables

Fondée en 2018, l'association France gaz renouvelables rassemble l'AAMF, les Chambres d'Agriculture France, le Club Biogaz ATEE, la FNCCR, la FNSEA, France biométhane, GRDF et GRTgaz. Elle a pour objectif de promouvoir la place des gaz verts dans le mix énergétique français.

Ouverte et à but non lucratif, FGR entend fédérer les différentes initiatives liées à l'essor des gaz renouvelables et permettre la création d'un écosystème au sein duquel le monde agricole et le monde de l'énergie seront au service des territoires et de la transition énergétique.

Pour en savoir plus : www.gazrenouvelables.fr / [@GazRenouvFrance](https://twitter.com/GazRenouvFrance)

Contact presse – A+ Conseils

Marion LEBEL
06.76.02.57.47
marionl.aplusconseils@gmail.com

Christelle ALAMICHEL
06.31.09.03.83
calamichel@gmail.com